

Communiqué de presse

Le 25 février 2010

Création du Comité Exécutif des Services

Dans la perspective de la prochaine séparation des métiers du Groupe Accor annoncée le 24 février 2010 et afin de donner une nouvelle impulsion à la stratégie de croissance des Services, Jacques Stern, Directeur Général Délégué de Accor en charge des Services et des Finances, crée le **Comité Exécutif des Services**.

« Le Comité Exécutif va contribuer à relever un triple défi que les Services se sont fixés au cours des prochains mois : redynamiser les performances à court terme, se préparer à devenir une société cotée, établir les bases nouvelles d'une stratégie de croissance à moyen et long terme. Ce Comité Exécutif donne la primauté à la responsabilité locale et au fonctionnement en réseau entre les pays, les zones géographiques et les fonctions support », précise Jacques Stern.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le **Comité Exécutif des Services** sera composé de managers en charge des opérations représentant les trois grands pays des Services et quatre zones géographiques, ainsi que de managers apportant un support d'expertise aux opérations :

Directions Générales zones et pays :

| | |
|---------------------------------|--|
| Jean-Louis Claveau | Amérique latine hispanique et du Nord |
| Laurent Delmas | France |
| Arnaud Erulin | Europe centrale et Scandinavie |
| Graziella Gavezotti | Italie |
| Oswaldo Melantonio Filho | Brésil |
| Laurent Pellet | Europe du Sud et Afrique du Sud |
| Bernard Rongvaux | Europe du Nord, Moyen-Orient et Afrique |

Directions Générales fonctions support :

| | |
|--------------------------------|---|
| Philippe Dufour | Stratégie et Développement |
| Loïc Jenouvrier | Finances, Systèmes d'Information et Juridique |
| Philippe Maurette | Ressources Humaines |
| Eliane Rouyer-Chevalier | Communication Corporate, Financière et Responsabilité Sociétale Parallèlement, elle assure la responsabilité de la Communication Financière de Accor jusqu'à l'AGE statuant sur la séparation des deux métiers. |

Pour réussir l'introduction en Bourse de cette entreprise de croissance, peu cyclique, peu capitalistique et présente de manière équilibrée dans les pays émergents et dans les pays développés, les équipes des Services s'appuieront sur des valeurs fortes : l'esprit entrepreneurial, l'innovation, la performance, la simplicité et le partage.

Accor Services, leader mondial des avantages aux salariés et aux citoyens et acteur majeur des services prépayés, conçoit et développe pour les entreprises et les collectivités, des produits et services innovants au bénéfice du bien-être individuel et de la performance collective. En délivrant des solutions prépayées sécurisées, Accor Services s'emploie à faciliter la vie des salariés, des citoyens et des consommateurs, tout en répondant aux exigences des politiques sociales, économiques et marketing des organisations. Son offre s'articule autour de trois domaines : avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et motivation et gestion des frais professionnels. Aujourd'hui, **33 millions de salariés** et **490 000 clients** utilisent les prestations de Accor Services dans **40 pays**. www.accorservices.com.

Contacts presse Accor Services :

Eliane Rouyer - Chevalier
Directeur de la Communication Corporate,
Financière et Responsabilité Sociétale

Alexandra Langlois
Responsable des relations presse

Tél : + 33 (1) 45 38 86 26

Tél. : + 33 (1) 45 38 47 15